

Sujet : [INTERNET] Enquête publique- projet éoliennes industrielles- Vill

De : "Anne Rizzolo et Frédéric Payant" <fpayant@free.fr>

Date : 22/03/2019 19:44

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

CES EOLIENNES NE SONT PAS SOUHAITABLES.

Surtout pour des RAISONS ECOLOGIQUES :

Elles tuent des oiseaux en masse, éclatent les poumons des chauves-souris...déséquilibrent la biodiversité.

Elles sont polluantes par leurs constituants (terres rares entre autres) et leurs friches (des millions de tonnes de béton armé).

Elles contribuent au changement climatique en provoquant notamment un réchauffement climatique local. Elles font descendre l' air chaud qui vient réchauffer significativement le sol (cf. étude récente Harvard-USA).

Voir tous les dossiers documentés sur le sujet sur internet.

Particulièrement

ceux de la FED- MEDIAPART- LPO-LARMINAT-WCFN - GREENPEACE.....

Aussi pour des RAISONS ECONOMIQUES :

Les indemnités versées aux communes et aux agriculteurs sont minimales au regard des préjudices subits (paysages, tourisme, prix de l' immobilier, travaux de remise en état) et des profits réalisés par les constructeurs exploitants.

Interroger les notaires, les maires, les Chambres de Commerce et voir les témoignages toujours sur Internet.

L'énergie produite ne profite pas à ceux qui les subissent.

L' argent public va à des projets privés.

Le matériel sera certainement importé d' Allemagne, la main d' œuvre viendra des autres chantiers de montages, la maintenance et l' encadrement sont pour l' instant souvent du pays d' origine de l' entrepreneur.

L' éolien français est très en retard ce n' est pas en accordant des marchés à des entreprises étrangères que cela changera.

ELLES REPRESENTENT UNE IMPOSTURE ECOLOGIQUE ET ECONOMIQUE

Des personnes sensibles aux problèmes environnementaux et aux arguments économiques se font flouer par manque d' information et propagande malhonnête.

Il existe un éolien écologique, économiquement profitable à la population (coût construction/ rentabilité/ emplois locaux), plus équitable, moins dommageable visuellement et largement expérimenté avec succès.

ELLES REPRESENTENT UN DENI DE DEMOCRATIE :

Le projet précédent au même endroit, a été refusé par la population

par trois fois, l' enquête publique s' était soldée par un avis défavorable du commissaire enquêteur , un avis défavorable a été émis aussi par l'autorité administrative compétente en matière d'environnement ; le projet a malgré tout été validé !!!



Garanti sans virus. www.avast.com

Sujet : [INTERNET] Projet parc éolien Chambon-puyravault

De : Remy penigaud <remy.penigaud@gmail.com>

Date : 25/03/2019 10:03

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

à l'attention de Monsieur REINA,

Nous habitons à Forges d'Aunis commune limitrophe à Chambon.

Ce nouveau projet de parc éolien vient menacer encore un peu plus ce département essentiellement touristique en dépit des protestations des citoyens.

Cette zone est saturé de projet : 8 éoliennes à Forges, 12 ici sans compter l'extension du parc de Péré et les autres situés dans un rayon de moins de 10km...

Comme beaucoup de ces projets, le projet de Chambon-puyravault avance sans avoir fait l'objet d'une réelle concertation, sans étude fiable sur l'impact pour la santé des riverains, sur le danger pour les oiseaux migrateurs et l'avifaune en général. Sans compter les risques pour le tourisme.

Nous portons de ce fait un avis DÉFAVORABLE sur ce projet.

Avec notre considération distinguée,

Mr et Mme PENIGNAUD Rémi

5, les Moulins
17290 FORGES
06.68.95.50.40

